

Séance du vendredi 24 novembre 2023

Date de la convocation: 20/11/2023

Membres en  
exercice : 14

Présents : 10

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre novembre  
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la  
présidence de Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Thomas  
HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky  
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Anne COLLINOT par Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA, Emilie KONNERT par Annick  
IENZER

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

**Absents:**

**Signature de la convention d'AMO avec l'ATD sur la réhabilitation des réseaux  
d'assainissement - (D 2023 181)**

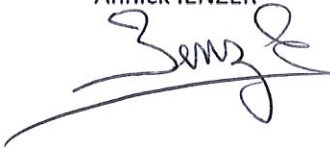
Le Maire rappelle l'opération de réhabilitation des réseaux d'assainissement qui nécessite une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des études préalables, le recrutement d'un maître d'œuvre et la réalisation des travaux. Il propose que cette mission soit confiée à l'ATD89 pour un montant de 9 034,20 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ACCEPTE de confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'ATD89 pour un montant de 9 034,20 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET

